

Pour publication immédiate

LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS TROUVÉ AU SEIN DU LAC MASSON

Estérel, le 28 juillet 2021 – La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson vient de nous confirmer que du myriophylle à épis a été découvert près de la marina et du débarcadère.



Le myriophylle à épis est une plante aquatique exotique envahissante vivace qui peut former de grandes colonies denses susceptibles de nuire aux activités récréatives telles que la navigation de plaisance, la pêche et la baignade.

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson a déjà installé des bouées autour de la zone où a été détecté le myriophylle à épis.

Il est essentiel que les plaisanciers évitent cet endroit afin de ne pas favoriser sa propagation ailleurs dans le lac Masson.

Il est donc primordial que tous les plaisanciers :

- lavent leurs embarcations et matériel au garage municipal de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson avant leur entrée à l'eau et après leur sortie de nos lacs; et
- signalent toute présence soupçonnée du myriophylle à épis à la Ville d'Estérel (voir annexe).

Depuis plusieurs années, Ville d'Estérel mandate des biologistes du Groupe Hémisphères pour inspecter ses lacs et obtenir des conseils sur les meilleures actions à prendre. En 2020, ces derniers n'avaient détecté aucun myriophylle à épis dans nos lacs. En étroite collaboration avec eux, nous continuerons de surveiller la situation étroitement.

Selon les informations actuellement disponibles, la propagation de myriophylle près de la marina demeure très limitée, et nos experts croient possible de l'éradiquer si les actions nécessaires sont entreprises dans les meilleurs délais. La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson recevra très prochainement une proposition en ce sens du Groupe Hémisphères.

Soyez assurés que Ville d'Estérel continuera à prendre toutes les mesures appropriées pour protéger ses lacs et informer ses citoyens.

Pour information : Ville d'Estérel
450 228-3232